



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 FEVRIER 2013

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 18 février 2013 à 20 h 30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1. Convention de mise à disposition des fourreaux de la zone d'activité

La commune a posé des fourreaux de desserte entre la fibre optique régionale d'Alsace Connexia et la zones d'activité et industrielle de Kilstett afin de desservir les entreprises en très haut débit.

La commune mettra à disposition gratuitement d'Alsace Connexia les fourreaux de desserte en haut débit de la zone d'activités

IL est nécessaire de définir par une convention les conditions générales, techniques et financières par lesquelles la commune met ses installations à la disposition d'Alsace Connexia pour lui permettre de déployer les Equipements nécessaires à l'exercice de ses activités d'exploitation de réseaux, d'infrastructures passives et/ou de fournitures de services de communications électroniques.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Approuve la convention de mise à disposition d'infrastructures de communication électroniques dans la zone d'activités entre la commune de Kilstett et Alsace Connexia

Autorise M le Maire à signer la convention ou tout document afférent à l'affaire

2. Convention avec la société SATER

Il est proposé d'autoriser la société SATER à déposer des anciens remblais et de la terre à l'ancienne décharge. La société SATER s'engage à aménager le site et à remettre en l'état le site avec de la terre végétalisée.

Le Conseil municipal, Approuve la convention avec la société SATER pour le dépôt de remblais de terrassement à l'ancienne décharge.

Autorise M le Maire à signer la convention ou tout document afférent à l'affaire.

(vote :16 voix pour et 1 voix contre)

3. Acquisition d'un radar pédagogique

Afin de renforcer la sécurité des piétons et sensibiliser au danger de la vitesse les automobilistes qui circulent dans la commune, il est proposé d'acheter un radar pédagogique.

Le Conseil municipal, après délibération, 11 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions

Approuve l'achat d'un radar pédagogique pour un montant approximatif de 2 000 € HT

Fournisseur : ICARE de Lutterbach (68)

(Vote : 11 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions)

4. Désherbage des collections de la bibliothèque municipale

Vu le Code des Communes et l'article L122-20, considérant qu'un certain nombre de livres en service depuis plusieurs années à la bibliothèque sont dans un état ne permettant plus une utilisation normale doivent être réformés,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Décide de mettre à la réforme des livres en service depuis plusieurs années à la bibliothèque.

Autorise la cession gratuite à Emmaüs ou le pilonnage des livres réformés.

5. Avis sur la réforme des rythmes scolaires

Les communes sont amenées à délibérer sur le changement des rythmes scolaires - les élèves auront école les lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.
Cette loi est applicable normalement à la rentrée scolaire 2013.

Sur dérogation faite avant le 31 mars 2013, il est possible de différer l'application des rythmes à la rentrée 2014.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Décide de solliciter la dérogation pour appliquer ce nouveau rythme scolaire à la rentrée 2014.

6. Elections du 7 avril 2013

Le 7 avril 2013 se déroulera le referendum sur le projet de fusion des 2 départements du Bas-Rhin et Haut-Rhin et de la Région Alsace pour former le Conseil Unique d'Alsace.

7. Inauguration du monument de Zapfendorf le 1^{er} avril 2013

Le 1^{er} avril 1945, un train de munitions a explosé dans le village qui a été détruit entièrement. Une délégation de Kilstett est invitée à l'inauguration du monument commémoratif le 1^{er} avril 2013

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité
Décide de prendre en charge la location d'un mini bus et les frais de carburant afférent pour le transport de la délégation de Kilstett à Zapfendorf le week-end du 30 mars-1^{er} avril 2013

8. Lettre de la famille de Reyniès

Le petit fils du commandant de Reyniès remercie la commune pour avoir honoré le commandant de Reyniès lors de la cérémonie du 19 janvier 2013 au monument de la bataille de Kilstett.

 **Le Maire**
Gabriel MULLER